



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ensa
•m



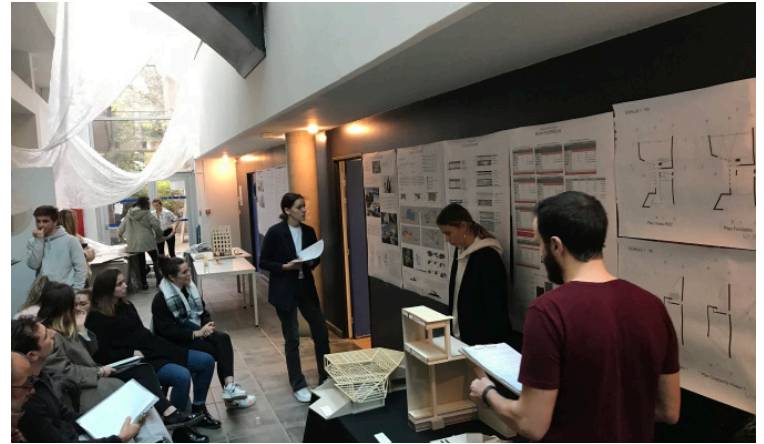
**école
nationale
supérieure
d'architecture
de Marseille**

carnet d'activités

Directrice de la publication
Hélène Corset Maillard,
directrice de l'ensa•marseille
Rédaction
ensa•marseille
Conception et réalisation
service communication, ensa•marseille
Photographies
ensa•marseille

© école nationale supérieure
d'architecture de Marseille • 2020

sommaire



• 05

édito

par Hélène Corset Maillard
directrice de l'ensa•marseille

• 08

dates & chiffres clés

• 15

identité pédagogique

• 17

formation initiale

licence
focus : bivouac
master
focus : workshops

• 33

focus

programme égalité des chances
formation continue
double cursus
hmonp & insertion professionnelle
projet tremplin

• 43

relations internationales

• 45

recherche & doctorat

• 47

école responsable & solidaire

• 53

imvt

focus : l'esquisse de l'imvt

• 63

partenariats

• 67

diffusion de la culture architecturale

• 71

glossaire





L'école nationale supérieure d'architecture de Marseille accueille plus de 1200 étudiants d'horizons très divers, de la formation initiale (licence-master) jusqu'au doctorat en proposant également une formation d'habilitation à la maîtrise d'œuvre en nom propre, une formation professionnelle continue et un double cursus architecte-ingénieur.

Le présent carnet d'activités donne à voir les grandes lignes de son activité, de ses missions et de ses moyens. Il communique également quelques données chiffrées; il met en exergue les ressources documentaires et matérielles de l'établissement, la diversité de ses enseignements et de sa recherche, ses actions en faveur de la vie étudiante, ses projets de diffusion culturelle, son ancrage territorial et ses partenariats, ses perspectives d'avenir.

Il est à noter que de profonds changements dans la vie de l'ensa•m sont intervenus à partir de 2018, liés à l'application de la réforme des écoles nationales supérieures d'architecture.

- Création des nouvelles instances permettant un dialogue permanent, nourrissant les sujets pédagogiques et scientifiques mais également la prise des décisions sur divers questions d'organisation, de positionnement stratégique de l'école : la Commission de la Formation et de la Vie Étudiante (CFVE), la Commission de la Recherche (CR), le Conseil Pédagogique et Scientifique (CPS) qui regroupe la CFVE et la CR et bien sûr le Conseil d'administration constituent les organes de gouvernance de l'école.
- Concernant le statut des enseignants-chercheurs, au-delà de ce nouveau titre, c'est bien l'affirmation de la recherche en architecture qu'il convient de souligner et son ancrage dans les problématiques du territoire méditerranéen. Si les trois laboratoires de recherches de l'ensa•m sont anciens, la communauté enseignante est invitée à amplifier la recherche, à l'articuler aux enseignements dispensés au sein de l'école et à développer la recherche par le projet, discipline centrale dans les ensa.



En 2018 également, l'école a été accréditée après avis du Conseil National de la recherche et de l'enseignement supérieur, par la double tutelle ministérielle, à délivrer ses diplômes de 2018 à 2023, elle a mis en place en 2018-2019 un nouveau programme pédagogique avec notamment en master la création de nouveaux domaines d'études. L'application de ce programme est actuellement en cours alors que les séminaires pédagogiques régulièrement organisés au sein de l'établissement permettent de dessiner les lignes du prochain programme, à l'aune des enjeux à relever pour nos sociétés.

Alors que l'école a fêté ses 50 ans d'existence et d'implantation sur le site extraordinaire de Luminy, reconnu architecture contemporaine remarquable par le ministère de la Culture, elle se projette aussi résolument vers la création prochaine de l'Institut Méditerranéen de la Ville et des Territoires (IMVT) dont le chantier de construction doit démarrer en début d'année 2020. Au-delà du rassemblement de l'IUAR, l'ENSP et l'ensa•m, c'est un projet scientifique et pédagogique partagé qui est à bâtir ainsi qu'un pôle d'expertise pluridisciplinaire au service du territoire méditerranéen.

La crise sanitaire bouleverse nos repères et l'impact pour l'école est majeur. Toutefois toutes les communautés de l'école ont témoigné de leur capacité d'adaptation et de leur créativité afin de poursuivre leurs activités.

Cette situation a eu de nombreuses incidences concernant l'organisation des enseignements et des examens, la mobilité étudiante et enseignante, les événements culturels initiés par l'école. Elle a également fortement impacté les étudiants, y compris sur le plan psycho-social et économique. A ce titre, l'école déploie des dispositifs d'aide et les maîtres mots sont bien la solidarité et le lien maintenus entre les communautés et chacun de ses membres.

Hélène Corset Maillard
directrice de l'ensa•marseille



1752
Fondation
de l'École Académique
de dessin de Marseille
qui prend place dans les
locaux de l'Arsenal

1780
L'École devient une
Académie de Peinture, de
Sculpture et d'Architecture
civile et navale



1966
Pose de la première pierre de
l'École des Beaux-Arts et
d'Architecture à Luminy conçue
par l'architecte René Egger

1968
Ouverture de l'école
à Luminy

de l'école académique de dessin à

1812
Création
d'une
section
d'architecture

1874
Installation de l'École
des Beaux-Arts dans
le Palais des Arts,
place Carli, conçu par
l'architecte
Henry Espérandieu



1905
Création de
l'École régionale
d'Architecture dans
le Palais des Arts



1969
4 mars 1969 : Inauguration
officielle de l'École
Création de l'Unité
Pédagogique d'architecture
de Marseille

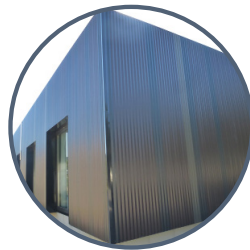


dates chiffres & clés



1993

Agrandissement de l'École d'architecture conçu par l'agence CCD



2015

Extension de l'École d'architecture conçue par PAN Architecture

l'école nationale supérieure d'architecture ...

2007

Le ministère de la Culture attribue au bâtiment initial le label «Patrimoine XXe siècle» désormais «Architecture contemporaine remarquable»



2023

Annonce en 2018 de l'équipe lauréate de l'Institut Méditerranéen des Villes et des Territoires (IMVT) : l'agence NP2F et associés. Le déménagement de l'ensa*m dans les locaux de l'IMVT qui accueillera également l'antenne marseillaise de l'École Nationale Supérieure du Paysage et l'Institut d'Urbanisme Régional, sur le site de Saint-Charles est prévu à la rentrée 2023







+ 1200 étudiants



57% de



43% de



10 associations étudiantes



audience
+100.000
utilisateurs



+3400
abonnés



+3300
abonnés



+2200
abonnés



+600
abonnés



61
partenariats
internationaux

voyages
pédagogiques



+1200
étudiants
par an



+25
voyages à
l'étranger



+ 20
journées
d'études



161K€/an

surfaces
+ 7.000 m2 de bâtiments

fablab



8
photocopieurs



4
traceurs



2
découpe-
laser



1 atelier
maquettes

bibliothèque



+ 20.000
ouvrages



ressources numériques en
ligne (base de données,
vidéos, revues, ebooks...)



groupe
Facebook
+350 abonnés



97
enseignants



47
agents
administratifs

3 unités de
recherches
habilitées

+ 50 membres







identité pédagogique



**" Par-delà la maîtrise d'oeuvre,
former des architectes à
l'écoute des grands enjeux
contemporains"**

L'ensa•m développe et promeut une formation généraliste à partir de situations régionales, en

prenant appui sur des institutions, des acteurs professionnels et des chercheurs.

Elle s'ouvre tout particulièrement au contexte euro-méditerranéen, au travers de partenariats pédagogiques permettant de croiser les approches sur des enjeux partagés tels que la résilience des territoires face aux changements climatiques.

diplômes

DEEA

1er cycle
Diplôme d'études en architecture
Conférant le grade de licence contrôlé par l'État.

HMONP

Diplôme d'architecte hmonp
Habilitation à exercer la Maîtrise d'Oeuvre en son Nom Propre.

DEA

2ème Cycle
Diplôme d'état d'architecture
Conférant le grade de master, possibilités mention recherche

DOCTORAT

3ème Cycle
Doctorat en architecture
Diplôme national de doctorat



formation initiale



" + de 2100 dossiers de candidatures par an"

Le 1er cycle est ouvert en formation initiale aux candidats titulaires du baccalauréat et à ceux qui justifient soit d'une attestation de succès à un diplôme d'accès aux études universitaires, soit d'un titre français ou étranger admis en équivalence du bac, soit de la validation de leurs études, expériences professionnelles ou acquis personnels. La procédure d'inscription s'effectue via le portail internet Parcoursup. Ce dispositif simplifie les démarches en regroupant sur un seul site l'ensemble des formations de l'enseignement supérieur : <https://www.parcoursup.fr/>

Les ressortissants étrangers candidats à une inscription en première année du premier cycle des études d'architecture doivent justifier des titres ouvrant droits aux études d'architecture dans le pays où ces titres ont été obtenus. L'inscription en première année du premier cycle d'un candidat de nationalité étrangère, s'il répond aux conditions définies ci-dessus, est subordonnée à l'examen de son dossier scolaire conformément à l'article 9 de l'arrêté relatif aux modalités d'inscription dans les écoles d'architecture. Les étudiants de nationalité étrangère titulaires d'un diplôme d'études supérieures ou en cours d'études supérieures peuvent avoir accès aux différents niveaux des formations en architecture.

L'ensa•m a adopté, dès la rentrée 2016-2017, la procédure de recrutement commune à toutes les écoles.

L'admissibilité repose sur l'examen du dossier scolaire tenant compte, pour les candidats non bacheliers, de la moyenne de toutes les notes de l'année de première, des épreuves anticipées du baccalauréat de français et de toutes les notes des deux premiers trimestres de terminale et, pour les candidats bacheliers,

de la moyenne du baccalauréat. L'appréciation du dossier scolaire et de la note du baccalauréat est prise en compte à hauteur de 50 % dans l'appréciation globale de la candidature.

Les modalités d'admission reposent sur un oral et une audition des candidats sur la base d'un entretien de quinze minutes avec un jury composé de deux enseignants tirés au sort dans des champs disciplinaires différents (un enseignant TPCAU et un enseignant dans un autre champ disciplinaire). Cet entretien s'appuie sur un support sous forme d'une image choisie parmi six images proposées par le jury, permettant au candidat d'engager l'échange avec le jury. L'entretien est pris en compte à hauteur de 50 % dans l'appréciation de la candidature.

Les entretiens ont eu lieu le samedi.

La moyenne des deux notes (dossier/oral) permet à 175 lycéens (capacité maximale d'accueil à l'école) d'intégrer la première année de licence.

la procédure admission hors Parcoursup

Cette procédure concerne les candidatures hors Union européenne. Les démarches sont à effectuer via la procédure « Études en France » pour les 41 pays concernés en constituant un dossier électronique personnel. Pour les autres pays, il faut effectuer une demande d'admission préalable (DAP) auprès du service culturel du pays de résidence ou auprès de l'ENSA pour ceux résidant en France.

Les étudiants doivent justifier d'un niveau de compréhension de la langue française adapté à la formation envisagée. Chaque année le TCF (Test de Connaissance du Français) est organisé dans les locaux, de l'école qui est centre d'examen.



licence



+550
inscrits



+130 diplômés
DEEA
par an

"Le premier cycle : 6 semestres pour acquérir les bases d'une culture architecturale, comprendre la pratique du projet architectural et expérimenter les processus de conception dans différents contextes et à des échelles diverses"

Chaque année, des travaux dirigés croisent les différentes disciplines enseignées durant les six semestres qui le composent : Architecture et arts plastique, Architecture

et construction, Analyse urbaine. Les cours théoriques et magistraux sont complétés par les Studios de Projet. Un mémoire, un stage ouvrier et un stage de première pratique complètent la licence.

L'ensa•m assure un enseignement en anglais ou en espagnol pour obtenir, dès la licence, le Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) de niveau B2, nécessaire pour valider le diplôme d'État d'architecte. Le CLES peut être obtenu dans d'autres langues.

Durée : le premier cycle de six semestres totalise 2 200 heures encadrées. La totalité des enseignements, valant 180 ECTS, doit être validée en quatre ans maximum pour passer en cycle master.





Focus

"Le Bivouac, une école buissonnière animée par les enseignants des différentes disciplines"

L'une des innovations du nouveau programme réside dans la mise en place d'une semaine intensive à chaque début de semestre. Pour les étudiants de première année, cette semaine très chargée leur permet de créer une cohésion d'équipe. Ils sont invités à partir à la découverte du territoire en marchant plusieurs jours sur des séquences du sentier métropolitain.

Cette école buissonnière est animée par les enseignants des différentes disciplines de l'ensa•m, accompagnés du Bureau des guides du GR2013 et de commentateurs invités.

À l'issue de cette exploration, chaque groupe présente à l'ensemble de la promotion un récit du territoire arpenté, en utilisant divers outils de représentation : croquis, relevés, photos, vidéos, enregistrements sonores, entretiens, ...

La somme de ces reportages – partagés sous des formes variées d'installations – constitue le grand récit d'un territoire qui devient le support des projets pour le semestre.

Deux marches sont proposées : L'une sur deux journées avec l'ensemble de la promotion (nuit comprise), l'autre d'une journée permettant la visite des différents sites de projet des exercices du premier semestre.

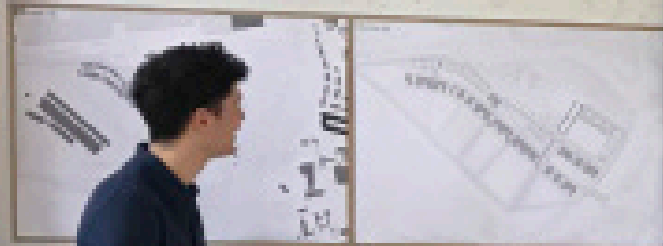
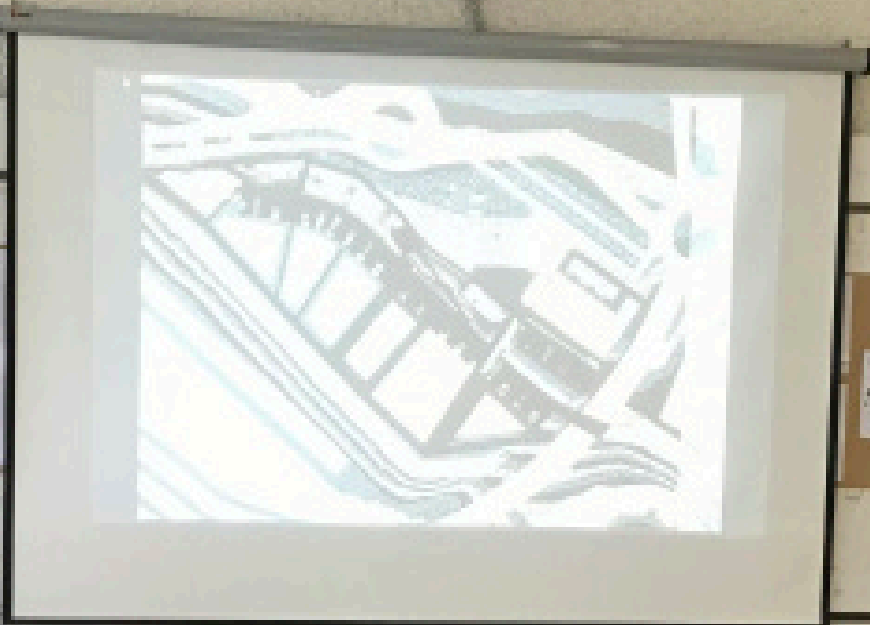
Ce voyage est conçu par les enseignants de première année de l'ensa•m.

Il est organisé par le Bureau des guides dans le cadre du programme européen Nature For City Life.









master



+ de 390
inscrits



+ 150 diplômés
DEA par an

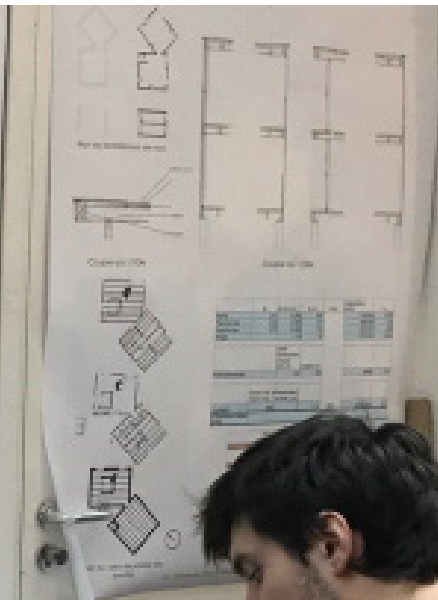
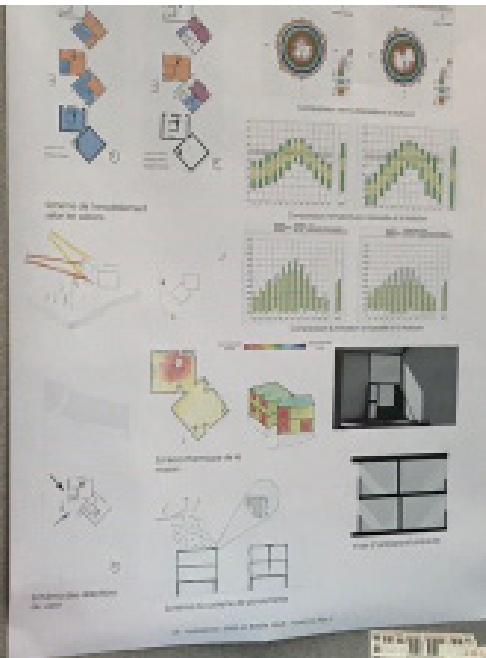
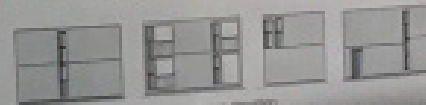
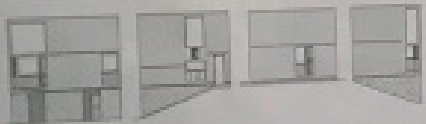
"Un deuxième cycle qui permet de maîtriser une pensée critique face aux problématiques contemporaines de l'architecture et de concevoir un projet architectural ou urbain dans des situations complexes"

Le 2e cycle est ouvert en formation initiale aux étudiants qui justifient soit du diplôme d'études en architecture, soit de la

validation de leurs études, expériences professionnelles ou acquis professionnels.

Pour les candidats étrangers l'inscription est subordonnée à l'examen de leur dossier conformément à l'article 9 de l'arrêté relatif aux modalités d'inscription dans les écoles d'architecture. Pour les étudiants demandant un transfert, après l'obtention du diplôme d'études en architecture, le transfert dépend de la capacité d'accueil de l'école.

Le deuxième cycle conférant le grade de Master conduit au Diplôme d'État d'Architecte (DEA) 120 ECTS / 1200 heures encadrées / 1 stage obligatoire 8 unités d'enseignement.





correction publique d'un rendu de studio de projet • 2018

Le deuxième cycle : les domaines d'étude

Outre le fait de maîtriser une pensée critique face aux problématiques contemporaines de l'architecture, concevoir un projet architectural ou urbain dans des situations complexes, le deuxième cycle permet de comprendre les processus d'édification

à des échelles et dans des contextes divers. Il prépare aux différents modes d'exercice professionnel et forme à la recherche en architecture en ouvrant au doctorat.

Quatre domaines d'étude structurent le master :

• DE1 Pré-existences

Les 3 axes de ce domaine d'étude abordent l'avenir de l'architecture à partir de ce qu'elle fut et de ce qu'elle est : un patrimoine bâti, une pratique constructive, une discipline artistique.

- Axe 1 : Patrimoine bâti, préserver, transmettre, transformer
- Axe 2 : Matières construites
- Axe 3 : L'Art de l'architecture, un art du réel

• DE3 Architecture et Territoires Méditerranéens

Ce domaine d'étude considère la ville et le territoire contemporains comme contexte, avec lequel l'architecture tisse des relations à des échelles et à des niveaux de complexité multiples, et comme objets ou terrains de projets qui s'imposent à l'architecte dans la conception de tissus urbains, d'espaces publics, d'infrastructures, de paysages, etc. Ce département associe fortement les séminaires aux studios de projet et propose un parcours-recherche articulant projet de fin d'études et mémoire recherche, en relation au laboratoire Project[s].

• DE2 Architecture Partage Processus

Ce domaine d'étude se souvient que l'espace méditerranéen a toujours été un foyer d'expérimentation de la culture architecturale. Il propose des postures engagées qui composent la nature et le quotidien d'un architecte face aux problématiques contemporaines, telle la réalité constructive, la mutation des usages, la culture métropolitaine : construire, transformer, transgresser, métropoliser... Des parcours recherche sont proposés en lien avec les laboratoires Map-Gamsau et Inama.

• DE4 Soutenabilité et Hospitalité : Bien vivre

Ce domaine d'étude propose d'explorer une posture astucieuse et humaniste, qui saurait réconcilier sciences et adaptation aux milieux, dans une simplicité volontaire conduisant à plus de bien-être (individuel, collectif, écosystémique), à moins de consommation et à plus d'attention portée aux autres. Il propose des méthodes et stratégies de projet, en relation avec les habitants et leurs élus, fondées sur des rencontres interdisciplinaires et sur un travail de recherche adossé aux laboratoires de l'école.



Focus

"les workshops : pratiquer le projet comme outil de recherche..."

Le mot « workshop » peut se traduire par atelier collaboratif. Une variante de la réunion de groupe, à la différence près que tout le monde participe activement. Le sujet est défini à l'avance par les organisateurs, tout comme l'objectif : construire une réflexion, trouver une idée, partager un savoir particulier, etc. Les établissements d'enseignement se sont emparés de ce concept né dans le monde de l'entreprise. Nombreux dans les écoles d'architecture, les workshops abritent des formations créatives, où le partage de connaissances est important pour construire des projets.

Depuis plus de dix ans, grâce au dispositif workshop, l'ensa•m propose à ses étudiants une mise en situation en équipe, sur un projet élaboré avec de vrais acteurs institutionnels de l'aménagement du territoire, et encadrés par des invités venus de tous horizons professionnels et géographiques. Cet exercice révèle la pratique du projet à grande échelle à des étudiants qui en sont encore peu conscients, leur proposant un bagage « territorial » minimum. Il est l'occasion d'expérimenter les premières collaborations intensives au sein d'équipes pluridisciplinaires, en permettant aux étudiants d'apprendre à gérer le temps à plusieurs, les conflits, et à pratiquer le projet comme « outil de recherche ».

Au fil des années, plusieurs conventions de partenariat ont été renouvelées ou créées, compte tenu de leur intérêt pédagogique et de leur inscription dans le territoire, notamment avec :

- **Parc naturel régional des Préalpes d'Azur** : la collaboration dure depuis trois saisons autour de l'atelier de territoire l'Horizon. Ce partenariat formation-pédagogie-territoire a été renouvelé cette année, sur les communes de La Penne, Ascros, Saint-Antonin, l'équipe d'étudiants, de professeurs et d'intervenants ont été accueillis sur place du 17 au 22 Septembre 2018.

- **Camargo et la ville de Cassis** pour le rendu par une exposition itinérante présentant les travaux du workshop de janvier 2019 sur le Parc National des Calanques et la commune de Cassis.

De nouvelles perspectives de partenariats stratégiques ont été construites, visant à renforcer les liens entre les enseignements, les acteurs et enjeux concrets des territoires. L'objectif étant, sur des sujets stratégiques, de partager le travail d'enseignement et de recherche produit au sein de l'école et d'alimenter ce dernier par des mises en situation concrètes pré-professionnelles. Ainsi, de nouvelles conventions et perspectives de travaux communs ont été signées et mises en place depuis 2019 avec :

- **La métropole de Toulon (TPM) et la DRAC/unités départementales** de l'architecture et du patrimoine, pour un enseignement de master au premier semestre puis le workshop de deux semaines programmée en jan-vier-février 2020. Cette convention a permis aux étudiants de bénéficier d'échanges avec la direction des projets stratégiques et les architectes de l'UDAP, d'une riche mise à disposition de données documentaires. La restitution à l'ensa.m s'est faite en présence d'invités professionnels extérieurs qui ont enrichi les débats avec les enseignants et étudiants. Un financement de 20 000 euros a été apporté en appui par TPM. Ce projet a donné lieu à une publication cofinancée par TPM et la DRAC Paca.

- **La ville de Nice** : Un workshop a été organisé à Nice en lien avec la ville. Ce projet a permis des échanges avec les professionnels locaux sur le sujet des anciens abattoirs de la ville et son articulation à la ville. Ce projet a donné lieu à une publication financée par la ville et la DRAC Paca et une exposition à Nice en 2021.

"... leur valorisation développe la visibilité de l'ensa•m, la richesse de ses enseignements et de sa recherche, sa capacité à contribuer à la diffusion de la culture architecturale"



LE 109 ANALOGUE

Les anciens labo(r)s de la Ville de Nice en projet(s)

109 GEN PROJET(S)

Indispensable lexique. Voir Exposition

OA

worshop 2020

WS20

tpm toulon

Mode d'emploi



worshop 2020

WS20

tpm toulon

essin des liens

et les liens entre les habitants
constituent l'un des principaux
atouts de la région dont poursuivra
à l'avenir les prochaines générations.
Les étudiants en visitant la ville,
revoient de nombreux vestiges
de leurs racines, ainsi que
de multiples scènes de culture
entre les nations.

Nous avons étudié
le potentiel de la ville à partir
d'alternatives nouvelles
après des réflexions.
À partir de réflexions et
de conseils, notre équipe
constate que la population
de Toulon est très active et
que l'histoire sociale est
très importante. Les projets
de la ville sont
une étape à donc décider
de construire le futur plan de
la ville en appuyant sur
la notion de « projets sociaux »
développés par Pierre
Abadie en 1972. Ce n'est
pas le futur de Toulon
sans laquelle les projets

Facture en les travailleurs
et les citoyens, entre ville historique
et ville moderne, entre l'ancienne
génération et la nouvelle,
entre l'école et le collège, etc.
Il commence à penser à concevoir
une démarche de reconstruction
de nouvelles relations en utilisant
les vestiges et en leur donnant
une cohérence du travail.

Pour donner forme à ces projets
le projet consiste à proposer
de nouveaux types de projets
sur des lieux spécifiques
pour être une réflexion et
étape à son travail.

Projet de territoire
Le projet de territoire est un projet d'ensemble qui vise à améliorer la qualité de vie des habitants et à développer l'économie locale. Il s'agit d'un projet à long terme qui implique tous les acteurs du territoire.

FRANÇAISE

architecture
ensa·m
marseille

worshop 2020

WS20

tpm toulon

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

architecture
ensa·m
marseille

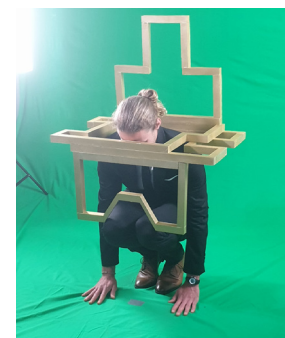
worshop 2020

WS20

tpm toulon



focus



le programme "égalité des chances"

Mis en place depuis 2009 par la Fondation Culture et Diversité, les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale ainsi que certaines Écoles Nationales Supérieures d'Architecture, ce programme Égalité des Chances permet à des lycéens issus de milieux modestes d'être informés sur les études supérieures culturelles et artistiques. Grâce à un accompagnement dynamique, ces lycéens sont aidés dans la préparation des concours d'entrée de ces grandes écoles.

Ainsi, dans chacune des ensas partenaires du programme, une trentaine d'élèves de Terminale, principalement en filières professionnelle et technologique, participe ensuite au stage Égalité des Chances afin de se préparer aux procédures d'admission.

Les élèves bénéficient de cours, de visites de monuments, de chantiers et d'agences, ainsi que de rencontres avec des enseignants et des professionnels. Ils réalisent également un projet architectural (d'aide à la production de maquettes). Ils passent ensuite les épreuves d'admission aux concours dans les mêmes conditions que les autres bacheliers. Une fois admis dans une Ensa, ils bénéficient d'une aide pédagogique et culturelle et, pour les boursiers, d'une aide financière.

Depuis 2018, l'ensa•m fait partie des 16 écoles nationales supérieures d'architecture qui participent à ce programme. Elle travaille avec deux lycées concernés par ce dispositif : le lycée Antoine de Saint-Exupéry et le lycée Denis Diderot à Marseille.





formation continue • Profil (FPC)

depuis la
création



+ 100
inscrits



+ 90 diplômés DEA et DEAA
+ 25 diplômés HMONP

L'ensa•m est l'une des 5 écoles d'architecture françaises à proposer une FPC. Elle est ouverte aux personnes engagées dans la vie active, ayant une activité professionnelle dans le domaine de l'architecture et souhaitant obtenir le Diplôme d'État d'Architecte.

Elle s'adresse majoritairement aux collaborateurs d'architectes, mais s'ouvre également à d'autres professionnels du projet architectural et urbain, comme : architectes d'intérieur, urbanistes, etc.

Selon les parcours personnels et suite à validation des acquis et expériences, il est possible d'intégrer :

- la 2e année du 1er cycle conduisant au Diplôme d'Études en Architecture, conférant grade de Licence ;
- la 1e année du 2e cycle conduisant au Diplôme d'État d'Architecte, conférant grade de Master.

L'objectif général de la formation consiste à donner aux étudiants qui, pour la plupart, ont disposé d'une vision partielle usant d'outils intellectuels d'exécutants, une vision savante de maîtrise complète de l'œuvre et de sa direction d'exécution.

La formation permet d'acquérir :

- l'apprentissage de la composition et de la maîtrise du projet qui ne reproduisent pas le projet d'agence, mais mettent l'accent sur la compréhension et la mise en pratique des mécanismes fondamentaux de l'acte de projeter.

- les apports culturels fondamentaux donnant des concepts et des vocabulaires ainsi que des cadres de références structurés et solides, l'ensemble étant clairement associé à la composition et au projet.

- les apports techniques donnant également des concepts structurels et des technoclectes permettant d'intégrer les diverses dimensions techniques dans la composition et le projet, mais aussi de dialoguer avec les différents acteurs de l'ingénierie.

- le développement des qualités et des outils de communication indispensables destinés au dialogue avec les donneurs d'ordre et les autres intervenants. Un programme d'accompagnement est mis en place l'année des épreuves, afin de permettre aux futurs candidats de préparer la prochaine sélection. Ils sont autorisés, en tant qu'auditeurs libres, à participer aux cours de l'histoire de l'architecture avec la formation initiale et aux esquisses avec la promotion en cours.

Organisation de l'enseignement

Le recrutement des candidats à la formation professionnelle continue « Profil » s'effectue tous les deux ans.



double cursus

en 2019-2020



39



Licence : 14
Master : 1
architectes-ingénieurs
inscrits à l'ensa•m



Licence : 13
architectes-
ingénieurs
inscrits à Polytech'

Constatant que les métiers de la construction exigent aujourd'hui des professionnels disposant d'une double culture ingénieur et architecte à la croisée du génie civil et de l'architecture, Aix Marseille Université (composante Polytech'Marseille) et l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille (ensa•m) forment en sept années d'études des ingénieurs-architectes, ou architectes-ingénieurs, capables de traiter de façon globale des projets à la fois dans la conception architecturale et sur le plan technique.

Ainsi, depuis novembre 2010, une convention signée entre l'ensa•m et Polytech' offre la possibilité aux étudiants des deux établissements de préparer simultanément un diplôme d'état d'architecte et un diplôme d'ingénieur en 7 années d'études.

La coordination pédagogique et le recrutement des étudiants dans la formation double cursus est menée conjointement par les deux établissements. Ces derniers sont responsables du contenu pédagogique, de la validation de leur parcours et restent souverains pour la délivrance de leur propre diplôme.

Dans ce parcours, l'ensa•m délivre le DEEA (Diplôme d'Études en Architecture) conférant le grade de Licence à l'issue de 4 années d'études, et le DEA (Diplôme D'État d'Architecte) conférant le grade de Master, à l'issue des 7 ans.

objectifs

Compétences et savoir faire :

- concevoir un bâtiment
- acquérir la culture architecturale
- prendre conscience de l'influence de l'environnement bâti sur la société et sur l'individu
- répondre aux secteurs du bâtiment et des travaux publics
- intervenir sur des problématiques variées : calcul de structures, géotechnique, hydraulique, prévention et gestion des risques, sécurité, superstructures, etc.

débouchés

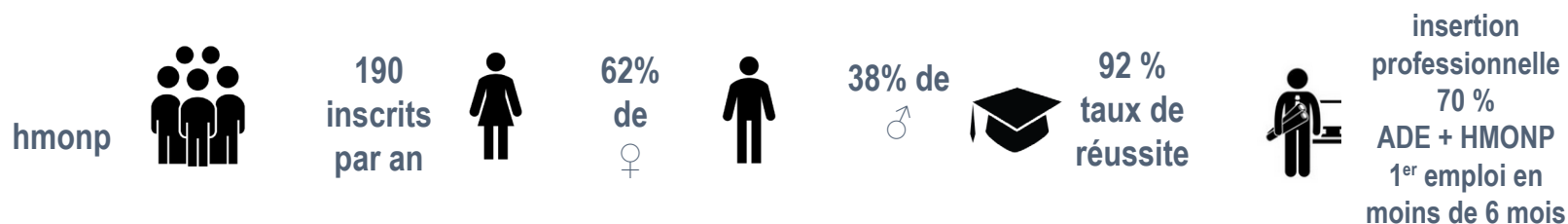
Les débouchés et secteurs auxquels l'ensa•m et Polytech' conduisent à :

- la conception technique et réalisation de bâtiments dans des entreprises du privé ou dans les collectivités, sur le chantier, en bureau d'études ou en recherche et développement
- la conception de projets à différentes échelles en tant qu'assistant à la maîtrise d'ouvrage, urbaniste, programmiste, dans des ateliers d'architectes ou pour des collectivités.

En 2020, un nouveau programme double cursus intégré a été élaboré conjointement par l'ensa•m et Polytech' pour une mise en œuvre à la rentrée universitaire 2020 / 2021 avec une refonte du programme pédagogique et la création d'une promotion dédiée.



professionnalisation hmonp & insertion professionnelle



hmonp

insertion professionnelle

L'habilitation de l'architecte diplômé d'État à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP) a été mise en place à l'ENSA•M en 2006. Elle s'adresse aux architectes diplômés, soit directement à la suite de leurs études, soit après une première expérience professionnelle (accessibilité via la procédure de validation des acquis et expériences professionnelles).

Elle permet à ses titulaires d'exercer personnellement l'ensemble des responsabilités de maître d'œuvre. Elle comprend et associe une mise en situation professionnelle, encadrée dans les secteurs de la maîtrise d'œuvre architecturale et urbaine, et des enseignements théoriques, pratiques et techniques.

Depuis 2018, la rentrée des promotions HMONP, au mois de janvier, se trouve décalée par rapport à la rentrée universitaire. La session des cours théoriques se déroule les mois de janvier et février pour un examen en mars (session de rattrapage comprise). Ces sessions de cours sont accompagnées d'une série de 6 séminaires mensuels d'avril à juin et de septembre à novembre, à raison de un jour par mois, le dernier vendredi de chaque mois.

La MSP (d'au moins 6 mois de janvier à juin), se déroule dans une entreprise du secteur de la maîtrise d'œuvre architecturale et urbaine. Elle est valorisée par le sixième mémoire développant le projet professionnel de l'étudiant et le bilan des connaissances et compétences acquises au cours de cette année de formation.

Ce dernier mémoire porte sur une thématique particulière intéressant toute la profession et fait l'objet d'une soutenance devant un jury.

Le devenir et l'insertion de ses diplômés dans le tissu professionnel correspondant aux domaines d'activités directement liés à la formation qu'ils ont reçue restent l'une des priorités de l'ensa•m.

Chaque année, une enquête est réalisée par le ministère de la culture et concerne tous les diplômés de l'enseignement supérieur Culture avec un recul de trois ans.

De même, l'ensa•m collabore étroitement avec l'Ordre des architectes de Marseille afin d'anticiper les mutations ainsi que les enjeux que la profession devra relever.

Le taux d'insertion des diplômés de l'ensa•m – 69,4% des architectes diplômés d'État (ADE) + des habilités à la maîtrise d'œuvre en nom propre (HMONP) – accédant à leur premier emploi en moins de six mois après leur formation est comparable au taux national.

"tremplin : lauréat des appels à projets en 2016, 2017, 2018 et 2020 du Ministère de la Culture et lauréat des appels à projets en 2019 de la Région PACA"



projet tremplin : un accompagnement à la professionnalisation



+ 700
bénéficiaires



+ 30
rencontres



+ 70
ateliers



+ 10
partenaires

"une plateforme de rencontre entre les jeunes diplômés et les interlocuteurs métiers de la région... des temps de formation et d'information... des dispositifs d'accompagnement, des mises en réseau... un renforcement des compétences professionnelles des jeunes diplômés et à la création d'entreprise"...

Portée par le service de la communication, la plateforme Tremplin, créée pour soutenir la professionnalisation, l'insertion professionnelle et la création d'activité est dispositif hybride proposant des rencontres entre jeunes diplômés et acteurs du projet en région, des temps d'information, des dispositifs d'accompagnement et de mises en réseau, des formations. Des rencontres thématiques entre professionnels (par exemple, statut d'auto-entrepreneur, quel statut pour son agence ? 48h pour bâtir son projet) sont organisées et ouvertes aux étudiants et aux jeunes diplômés.

"pro-paille"

Tremplin permet aussi le financement d'une formation permettant de délivrer une certification à la formation « pro-paille » délivrée à une quinzaine d'étudiants de master, par des professionnels venus sur place durant une semaine.

Cette formation porte sur les Règles Professionnelles de construction en paille (CP 2012) et permet d'aborder aussi bien les aspects théoriques que pratiques de ce mode de construction.

L'idée fondatrice est de permettre aux étudiants d'acquérir des compétences pratiques, de leur permettre de se former à des techniques constructives diverses et complémentaires (murs ossature bois, isolation paille, enduits terre) et d'expérimenter la matière à l'échelle 1. Elle est validée par un examen final donnant lieu à une attestation de réussite.

Cette formation qui se déroule sur 5 jours est délivrée par les organismes de formation accrédités par le Réseau Français de la Construction Paille (RFCP) sur le territoire français.

"un cycle de conférences"

Souhaitant soutenir l'insertion professionnelle de ses diplômés, l'ensa•m œuvre de concert avec l'association LIS AVI, association des diplômés de l'école créée en 2014 pour trouver des actions à mettre en place à court et moyen termes afin d'apporter les compétences complémentaires et utiles à la création d'entreprise, relatives au droit du travail, au montage de dossiers de recherche de financement de projets et pour développer un réseau professionnel riche.

Ainsi, dans le cadre de Tremplin, des conférences ont été montées en partenariat avec l'association Lis Avi pour présenter les parcours singuliers d'architectes et ouvrir le champ des possibles pour leur avenir professionnel (retours d'expériences : atelier Aïno ..) et en partenariat avec la MAV table - ronde autour des lauréats des AJAP18 avec Combas architectes, Orma Architettura, Atelier Rita, Atelier Régis Roudil).



relations internationales



61
partenariats
internationaux



+50
IN
par an



+50
OUT
par an

"encourager la mobilité étudiante..."







Cette stratégie mise en place par l'ensa•m en matière de politique internationale se traduit également par la volonté de développer les échanges pédagogiques et scientifiques, et de renforcer l'axe méditerranéen, déjà bien présent dans les échanges, de par la position géographique de l'école.

Cette politique est portée conjointement par la direction, la commission des relations internationales ainsi que les enseignants impliqués dans ces échanges. L'ensa•m a signé 43 accords avec d'autres écoles et universités dans le cadre du programme Erasmus et 18 accords internationaux hors Erasmus, ce qui porte à 61 partenariats concernant la mobilité.

L'ensa•m souhaite donner aux étudiants sélectionnés pour une mobilité le maximum de moyens pour réussir leur séjour, notamment au plan matériel ; cela passe par une politique volontariste en matière d'aides à la mobilité, qui consiste à attribuer à chaque étudiant au moins un type de bourse, et parfois deux selon les critères établis par l'ensa•m (ou si l'étudiant fait état de difficultés financières) : prix du billet d'avion, coût de la vie, coûts spécifiques comme les frais administratifs et de transport pour certaines universités allemandes, les cours de langue ...

La mobilité enseignante également prônée, débouche le plus souvent par une signature d'accords avec les universités étrangères.



			consommation kWh/m ²	de forme
1. Amélioration thermique	Sans rénovation		33	0,75
	1. Avec rénovation		28	0,75
2. Densification en conservant la maison existante	2. Double densité		22	0,74
	3. Projet effectif		18	0,70
3. Démolition / Reconstruction	4. Zone UD max		17	0,46
	5. Zone UM max		16	0,41



recherche & doctorat



10
doctorants



17
docteurs en architecture

L'ensa•m a eu un rôle précurseur dans la recherche en architecture avec la création du Gamsau dès 1969 (Groupe d'études pour l'application des méthodes scientifiques à l'architecture et à l'urbanisme), devenu en 1998, l'Unité Mixte de Recherche MAP (Modèles et simulation pour l'Architecture, l'urbanisme et le Paysage). Deux autres laboratoires ont été créés ensuite : INAMA orienté sur l'étude historique et morphologique des évolutions urbaines contemporaines et sur l'histoire de l'architecture contemporaine dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et ABC, spécialisé dans les ambiances bioclimatiques, la haute qualité environnementale et la construction parasismique. Le groupe InsARTis, créé en 2004 et habilité en 2006, est venu compléter ce dispositif autour du thème des pratiques coopératives en art-architecture-ingénierie. En 2014, ABC et INSARTIS ont décidé de réunir leurs forces en un seul laboratoire, PROJECT[s], sur la problématique même du projet, des savoirs qu'il mobilise et de ceux qu'il élabore. Aujourd'hui, l'ensa•m accueille trois unités de recherche habilitées :

- **INAMA** (investigation sur l'histoire et l'actualité des mutations architecturales) : 12 membres • 3 axes de recherches : Histoire et actualité de la Métropole Aix-Marseille-Provence; Modernité et méditerranée; Construction du patrimoine de la Modernité.
- **PROJECT[s]** : 18 membres • 5 axes de recherches : Pédagogie réflexive du & pour le projet; Territoires & objets multiscalaires en projet; Projeter face aux risques, Ambiances, énergie & environnement dans le projet; Modèles numériques & méthodes pour le projet); Une stratégie transversale liée à la question du projet a également été fondée.
- **UMR CNRS/MCC 3495 : MAP** Modèles et simulations pour l'Architecture et le Patrimoine : 18 membres; Axe de recherches principal : Modèles, méthodes et outils pour l'étude du bâti patrimonial.

L'inscription au **doctorat en architecture** à l'ensa•m se fait en relation avec l'ED 355 « Espaces Cultures et Sociétés » de Aix-Marseille Université (AMU).

Le doctorat en architecture ne donne pas d'équivalence au Diplôme d'État d'Architecte. Pour toute inscription, l'étudiant doit être accepté par un laboratoire et encadré par un directeur de recherche habilité par l'École Doctorale 355 « Espaces Cultures Sociétés » dépendant de Aix•Marseille Université.

Tout candidat devra justifier d'une expérience avérée de la recherche. Si ce n'est pas le cas, il sera invité à suivre un parcours-recherche d'un an à l'ensa•m ou dans une autre école ou université. Le doctorant potentiel doit avoir une moyenne de 14 sur son année de Master, qui est une condition d'inscription pour l'ED.

Il est conseillé au doctorant de justifier d'un financement prévisible de trois années minimum de préparation de sa thèse.

Dans le cadre de la création du doctorat en architecture, un département de la recherche doctorale (DREAM) a été créé en 2008, département qui assure la formation des doctorants dans le cadre de l'École Doctorale 355 : « Espaces, Cultures et Sociétés » d'Aix Marseille Université. Depuis 2019, le suivi des doctorants est assuré par la commission de la recherche (CR).



étudiants participant au nettoyage de l'école • 2019

école responsable & solidaire



**"166kg de canettes et de
bouteilles
22kg de gobelets en plastique
recyclés"**

Une politique de développement durable

L'ensa•m a poursuivi sa politique de développement durable et a continué à s'engager, en lien avec tous les acteurs de l'établissement, dans une démarche d'amélioration s'inscrivant dans la stratégie d'ensemble du ministère de la culture et de la communication en faveur du développement durable.

Ainsi, lorsqu'elle a procédé en 2019 au renouvellement de ses deux AOT (cafétéria et distributeurs de boissons et friandises). La part belle a été faite à la qualité des produits, à la non utilisation du plastique, au traitement des déchets...

Enfin, une machine à recycler les gobelets, bouteilles et canettes a été mise en place et a été ainsi recyclé plus de 166 kg de canettes et de bouteilles, ainsi que 22 kg de gobelets en plastique.

Une politique en faveur du handicap

Depuis plusieurs années, l'établissement aide les étudiants porteurs d'un handicap. L'objectif étant une bonne appréhension de leurs difficultés et une bonne communication avec les enseignants afin de faciliter le déroulement de leur étude. Le responsable de la logistique et des bâtiments est le référent handicap pour l'école. Des aides particulières ont été mises en place pour des étudiants notamment pour ceux qui ont besoin d'une personne qui les

accompagne pour la prise de note ou la création de maquettes. Par exemple, depuis septembre 2018, un étudiant bénéficie d'une aide de 14h par semaine afin de l'aider à mieux appréhender les consignes des enseignants en projet. Après avoir redoublé sa première année, il a brillamment réussi son projet fin juin 2019 et a poursuivi ses études en 2ème année, toujours accompagné par cette aide indispensable.

Du monitorat est mis en place chaque année pour aider certains enseignants lors de travaux dirigés. Enfin du monitorat est également mis en place pour réduire les lacunes de certains étudiants, notamment dans des matières techniques. Cette aide étant principalement destinée aux étudiants relevant du programme **égalité des chances**.

Lorsque la demande concerne le personnel administratif ou enseignant, l'ensa•m ne déroge pas à sa politique en faveur du handicap (par exemple, dotation des personnels de fauteuil ou de souris ergonomiques sur demande du médecin de prévention).

Un soutien aux étudiants...

Une aide matérielle aux étudiants pour leurs rendus architecturaux, en arts plastiques, dans le cadre de workshop est prise en charge par l'ensa•m.

Ces achats concernent essentiellement du petit matériel : carton gris, cartons bois, tissus, bois, visserie, reliures, impressions...

Ces achats de matériel pédagogique représentent un montant de 26 745 €, en augmentation par rapport à 2018.



étudiants responsables & solidaires



Les étudiants de l'ensa•m contribuent directement et pleinement à la vie de l'école.

L'ensa•m associe les étudiants au fonctionnement des différentes instances (CA, CFVE etc.) et se réjouit de leur participation active. L'ensa•m soutient les 10 associations étudiantes dont les actions, animations et événements rythment avec dynamisme la vie universitaire et celle de l'école.

En effet, elles proposent aux étudiants des activités sportives, culturelles, d'animations, une coopérative d'achat, des formations, des réflexions autour de l'enseignement, des conférences...

des associations au service de l'enseignement...

K est une coopérative étudiante de revente de matériel à des tarifs négociés propose également des activités de construction : mobilier, boules de Noël, abri, etc. sous forme de concours et de chantiers participatifs. Elle a mis en place une ressourcerie qui recycle les matériaux déjà utilisés.

LAB418 est une association étudiante qui promeut l'enseignement de l'outil numérique. Elle propose également de nombreux services facilitant la vie des étudiants comme des cours d'utilisation de logiciels informatiques et mise également sur la recherche dans le domaine des nouvelles technologies appliquées à l'architecture.

[HUM!] a pour objet de sensibiliser les étudiants aux initiatives parallèles au monde de l'architecture (projets participatifs, projets humanitaires, conférences sur les alternatives possibles à la pratique de l'architecture...). Elle offre une visibilité aux travaux des étudiants de l'ensa•m (présentations sous forme de workshops, expositions, livret de recueil d'expériences...).

BOCAL est une association gérant l'Esquisse de l'IMVT, local hors les murs qui offre un espace de travail facilement accessible, favorisant la rencontre, le partage et l'entraide entre étudiants de tous niveaux des trois écoles partenaires dans le futur IMVT.

... au service de la diffusion de la culture architecturale...

Graines d'archi regroupe des étudiants et jeunes professionnels en architecture. Par ses actions, elle contribue à la diffusion de la culture architecturale et du projet d'architecture auprès de tous les publics, particulièrement les jeunes publics. Elle anime de nombreux ateliers dans les écoles primaires et collèges et s'associe en 2019 à la Compagnie des Rêves Urbains pour le projet "Un chantier, une école".



... au service de la cohésion ...

BDE (bureau des étudiants) organise de nombreuses activités : qu'elles soient festives (organisation de soirées étudiantes, apéritifs ou goûters) mais aussi scolaires (journée d'intégration, journées portes ouvertes, événements sportifs ...) Mon'Archi BDE a la volonté de dynamiser la vie à l'école. L'association est à l'écoute des étudiants dans leurs initiatives de projets mais elle peut également être un intermédiaire entre les étudiants et l'administration.

BDA (bureau des arts) organise plusieurs événements dans les locaux de l'école comme les soirées bœuf, expo-photo, vinyle et cinéma ou encore des cours de photo, de théâtre et danse donnant lieu à des représentations publiques.

BDS (bureau des sports) permet aux élèves de pratiquer du sport entre archis ou avec les étudiants de Luminy. C'est le relais entre l'école et le sport Universitaire

... au service de l'insertion professionnelle ...

Lis Avi signifie "les ancêtres" en Provençal. C'est l'association des anciens élèves de l'ensa•m. Elle permet aux nouveaux diplômés de rentrer en contact avec leurs prédécesseurs et de former un réseau solidaire d'anciens élèves. Lis avi propose des conférences, elle organise également la soirée des diplômés, etc.

Dépassant le cadre de la vie estudiantine, les associations s'impliquent plus largement dans la cité avec des actions solidaires.







Surfaces

12 652 m² SDP

10 304,45 m² SU

dont 38% de surfaces en commun
pour les trois établissements

Budget



48,05 M€ TDC

Financeurs de l'opération (y compris achat du terrain) :

Etat : 28,65 M€

Ville de Marseille : 6 M€

Métropole Aix-Marseille Provence : 6 M€

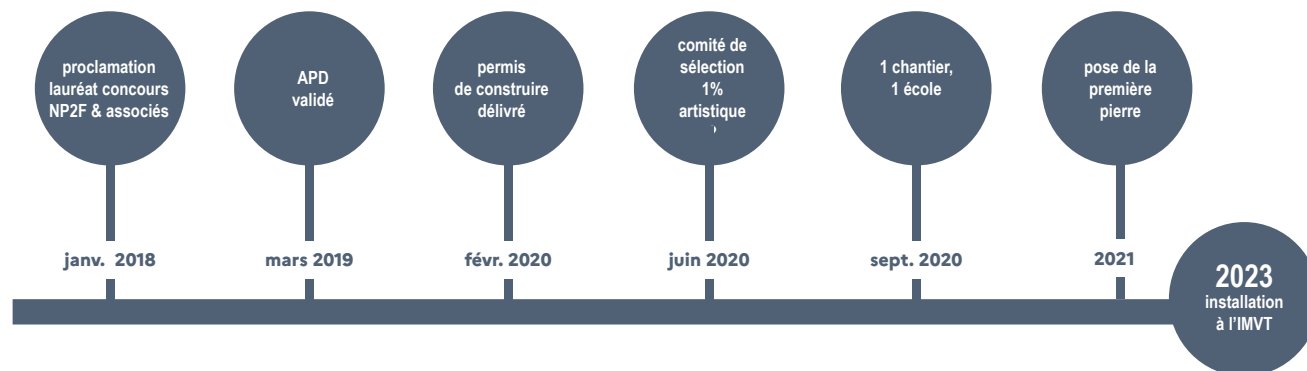
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur : 6 M€

ENSA Marseille : 3,11 M€

Département des Bouches du Rhône : 2 M€

Programme d'investissement d'avenir (PIA) : 0,1 M€

Crédits CPER (contrat de plan Etat-Région) : 0,26 M€



C'est dans le quartier de la Porte d'Aix, tout près de la gare Saint-Charles et de son campus universitaire que l'Institut Méditerranéen de la Ville et des Territoires (IMVT) doit voir le jour en 2023.

Issu de la volonté commune de trois écoles - l'École Nationale

Supérieure d'Architecture de Marseille (ensa•m), l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional d'Aix-Marseille (IUAR) et l'École Nationale Supérieure du Paysage Versailles-Marseille (ENSP) - l'IMVT se structure autour d'objectifs partagés.



Les années 2019 et 2020 marquent une étape importante concernant le projet immobilier mais aussi le projet pédagogique et scientifique, sans oublier la politique de sensibilisation à l'architecture et l'insertion dans le quartier.

Le projet immobilier

L'Avant-Projet Définitif (APD) final a été rendu le 28 janvier et validé en mars par la commission ministérielle des projets immobiliers (CMPI).

S'agissant de l'acquisition du terrain, l'achat devrait être finalisé devant notaire au cours du premier trimestre 2020.

S'agissant du permis de construire, le dépôt a eu lieu le 2 mai 2019 pour une instruction par l'état et il a été délivré le 10 février 2020.

En octobre 2019, un comité de pilotage, réunissant les collectivités territoriales partenaires co-financeurs du projet, les représentants des trois ministères en région et les trois établissements fondateurs de l'IMVT, s'est réuni sous l'égide du préfet de région afin de faire un point d'avancée pour l'ensemble des acteurs du projet.

Le projet pédagogique et scientifique

Une réunion avec les enseignants chercheurs des trois établissements s'est déroulée le 24 avril 2019 pour définir les priorités de travail afin de construire l'IMVT d'un point de vue pédagogique et scientifique.

Plusieurs groupes de travail sont mis en place, avec les priorités de travail suivantes :

- **La capitalisation des projets pédagogiques et de recherche** déjà partagés concrètement avant même la construction de l'IMVT. De nombreux appels à projet, travaux de recherche, ateliers pédagogiques, ateliers interuniversitaires ont déjà été menés par les trois établissements associés à de nombreuses occasions (réponse commune à l'appel à projet POPSU métropole, journée d'études DUNES, ateliers interuniversitaires,...). Cette expérience est à capitaliser et à partager. Le service communication de l'ensa.m, en lien avec les enseignants et les laboratoires de recherche travaille sur ce sujet afin d'alimenter un site internet IMVT en cours d'élaboration.

- **Le travail sur les calendriers pédagogiques a été engagé, afin d'identifier les périodes de projets communs.** Il s'agit également d'identifier les enseignements qui seront mutualisés, les ateliers et territoires communs de réflexion, en lien avec les nombreux partenaires des écoles (collectivités, EPA, agences d'urbanisme, CAUE, UDAP,...). Le travail a été interrompu par la crise sanitaire récente mais l'objectif était d'inscrire ces temps et ateliers communs dès la rentrée 2020.

- **Le travail commun sur la recherche est à construire,** dans un contexte régional où AMU crée aussi des instituts visant le regroupant des laboratoires pour favoriser les recherches transdisciplinaires. Au sein même de l'ensa.m, l'objectif est d'intensifier ses capacités de recherche et d'encadrement de doctorants. Ainsi, le plan de recrutement est orienté vers des profils d'enseignants-chercheurs titulaires d'une habilitation à diriger des recherches, dans différents champs disciplinaires. L'IMVT ouvre des pistes d'évolution au sein même de l'ensa.m, et bien sûr en lien avec les laboratoires de l'ensp (LAREP) et de l'IUAR (LIEU), avec pour perspective commune des travaux sur les territoires méditerranéens.

Un ancrage méditerranéen, des partenariats régionaux, nationaux et internationaux

L'ensa.m entreprend de structurer ces partenariats pour les faire coïncider avec les priorités pédagogiques et scientifiques mais également de les inscrire dans la perspective de l'IMVT, en associant les deux autres établissements.

Les partenariats se construisent autour de thématiques liées à l'IMVT : convention avec la DREAL sur les questions d'aménagement durable du littoral, avec Euroméditerranée sur les quartiers métropolitains en profonde transformation, avec les CAUE sur les territoires ruraux ou péri-urbains, avec la métropole de Toulon sur des sujets de reconversion d'emprises militaires urbaines, l'EPF PACA dans le cadre des opérations cœurs de ville, la ville de Nice ou de Briançon, la Région Sud... Plusieurs de ces conventions et projets communs impliquent d'ores et déjà les deux autres écoles.



Sur le plan international, des projets communs sont également menés, en particulier cette année les ateliers interuniversitaires, en partenariat avec l'AVITEM, ou encore l'appel à projet européen sur les partenariats stratégiques, l'ensa.m étant pilote d'une candidature inter-universités en 2020 pour des travaux de recherche et d'enseignement sur l'étude et l'évolution des grandes métropoles méditerranéennes.

Un pôle d'expertise et de diffusion culturelle au service du territoire

L'IMVT a aussi vocation à devenir un pôle d'expertise et de diffusion dans les domaines de l'urbanisme, du paysage et de l'architecture, en particulier sur les problématiques méditerranéennes.

A ce titre, l'IMVT intensifiera ses partenariats existants avec les CAUE, la DRAC, la maison de l'architecture et de la ville, l'AVITEM.

Ce pôle visera un public large pour la diffusion culturelle en général mais également un public ciblé vers les collectivités territoriales qui portent les compétences d'urbanisme, de planification, d'autorisation d'urbanisme, qui façonnent les territoires. Dans ce sens l'IMVT a également vocation à devenir un pôle de compétence et d'aide à la décision en lien avec collectivités, agences d'urbanisme, services métropolitains opérationnels, établissements publics fonciers et d'aménagement. L'ensa.m, l'IUAR et l'ENSP s'inscrivent d'ores et déjà dans cette démarche.





Focus

"l'esquisse de l'imvt... un atelier... une maison de projet... une gestion par les associations étudiantes des trois établissements"

L'esquisse de l'IMVT est le local de préfiguration de la présence de l'Institut Méditerranéen des Villes et des Territoires qui ouvrira ses portes à la rentrée 2023.

Ce local de 100m² mis à disposition par Vilogia accueille l'ensemble des étudiants, enseignants et associations des trois établissements. A la fois atelier et maison de projet, L'Esquisse de l'IMVT se veut

également accessible aux écoles du quartier dans le cadre des ateliers "un chantier, une école" (menés par la Compagnie des rêves urbains, avec l'implication de l'association Graines d'archi de l'ensa•m).

En 2020, outre les cours déjà dispensés à l'Esquisse, l'ensa•m a organisé les Journées Nationales de l'Architecture à l'Esquisse de l'IMVT, proposant diverses animations et rencontres ainsi qu'une exposition.









partenariats



L'ensa•m s'engage dans une demande de partenariats qui soient pleinement intégrés dans les enseignements (interventions en ateliers, organisation d'un workshop avec un impact concret sur le cursus). Elle vise ainsi à développer et à promouvoir un enseignement en phase avec les enjeux régionaux mais aussi centrés sur un contexte euroméditerranéen particulièrement riche et attractif en s'appuyant sur ses acteurs professionnels, ses chercheurs et ses institutions.

Ainsi, plusieurs conventions de partenariat ont été renouvelées ou créées, compte tenu de leur intérêt pédagogique et de leur inscription dans le territoire, notamment avec :

- avec la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) pour la troisième année, afin de finaliser, avec des étudiants de master, la réflexion sur les conditions d'un aménagement durable du littoral de la région PACA portant sur l'échelle du rivage et des territoires et prenant en compte la montée du niveau de la mer et la gestion des risques d'inondation et de submersion. Là encore, les travaux des étudiants, sur deux semestres, font l'objet d'un rendu avec les représentants de cette institution et les élus.
- l'AVITEM pour les ateliers interuniversitaires au Maroc, pour un travail sur la mutation des territoires et métropoles autour de la Méditerranée. Cette convention permet en outre un travail commun entre l'ensa.m, l'IUAR et l'ENSP, établissements fondateurs de l'IMVT.
- la Ville de Celles pour le TD exploratoire immersif au sein de cette commune rurale et les travaux des étudiants qui vont porter sur cette commune en 2019-2020

- avec le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur : la collaboration dure depuis trois saisons autour de l'atelier de territoire l'Horizon. Ce partenariat formation-pédagogie-territoire a été renouvelé cette année, sur les communes de La Penne, Ascros, Saint-Antonin, l'équipe d'étudiants, de professeurs et d'intervenants ont été accueillis sur place du 17 au 22 Septembre 2018.

- Camargo et la ville de Cassis pour le rendu par une exposition itinérante présentant les travaux du workshop de janvier 2019 sur le Parc National des Calanques et la commune de Cassis.

De nouvelles perspectives de partenariats stratégiques ont été construites, visant à renforcer les liens entre les enseignements, les acteurs et enjeux concrets des territoires. L'objectif est bien, sur des sujets stratégiques, de partager le travail d'enseignement et de recherche produit au sein de l'école et d'alimenter ce dernier par des mises en situation concrètes pré-professionnelles.

Ainsi, de nouvelles conventions et perspectives de travaux communs ont été signées et mises en place en 2019 avec :

- la métropole de Toulon (TPM) et la DRAC/unités départementales de l'architecture et du patrimoine, pour un enseignement de master au premier semestre puis le workshop de deux semaines programmée en janvier-février 2020. Cette convention a permis aux étudiants de bénéficier d'échanges avec la direction des projets stratégiques et les architectes de l'UDAP, d'une riche mise à disposition de données documentaires. La restitution à l'ensa.m s'est faite en présence d'invités professionnels extérieurs qui ont enrichi les débats avec les enseignants et étudiants. Un financement de 20 000 euros a été apporté en appui par TPM. Ce projet donne lieu à une publication cofinancée.



• L'AGAM (Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise) : il s'agit d'une convention cadre dont l'objectif est d'identifier les convergences possibles entre les travaux de l'agam et ceux de l'école, à la fois en matière d'enseignement, de propositions de stages, et de recherche. Sur ce dernier point des échanges réguliers auront lieu en vue d'identifier des sujets précis de recherches qui pourraient donner lieu à des financements sur études, ou contrat CIFRE.

• Euromed, établissement public d'aménagement, afin que nos enseignants puissent s'emparer de sujets relevant de leur territoire de compétences et mener un travail sur des sujets communs. Ce partenariat a également permis de bénéficier de certains équipements d'Euromed en particulier « La Coque », centre de démonstration et d'innovation, créé par l'Etablissement Public d'Aménagement Euroméditerranée, équipé des dernières technologies numériques. Ainsi pour un enseignement en STA sur l'outil BIM, une semaine intensive a pu être organisée. Un atelier travaillant sur les grandes friches industrielles a pu s'emparer d'un site en devenant d'Euromed (la friche Cazemajou)...

• La ville de Nice : Un workshop a été organisé à Nice en lien avec la ville. Ce projet a permis des échanges avec les professionnels locaux sur le sujet des anciens abattoirs de la ville et son articulation à la ville. Ce projet donnera lieu à une publication financée par la ville et la DRAC.

• FIBOIS SUD : l'interprofession de la filière Forêt-Bois sur le territoire de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Avec ce partenaire, l'ensa•m propose un concours étudiant mené en parallèle avec le Prix Régional de la Construction Bois qui récompense chaque année les réalisations bois remarquables en région.

• La ville de Marseille. Une convention -contribuant à la relance du corpus de connaissance sur le patrimoine architectural, urbain et paysager Marseillais avec un focus sur les bâtisses, bastides et bâtiments marseillais : leur diagnostic architectural, leur exploitation/remise en service, la définition potentielle de nouveaux usages, leur potentielle mise en réseau ; un travail sur des bâtiments municipaux proposés par la Ville de Marseille a été signé.





diffusion de la culture architecturale



audience
+100.000
utilisateurs



+3400
abonnés



+3300
abonnés



+2200
abonnés



+600
abonnés

"Un rayonnement régional, national et international"

Une des neuf missions des ensa concerne la diffusion de la culture architecturale notamment dans le cadre régional. L'ensa m organise des conférences, des expositions, des **événements ouverts à tous les publics** intéressés par l'architecture tout au long de l'année. De par sa situation géographique éloignée du centre-ville, l'école se donne aussi les **moyens de diffusion performants**, réseaux-sociaux et site internet, et conjugue ses actions à celles des autres acteurs de la diffusion pour aller à la rencontre des publics. En sus l'école participe aussi à des événements régionaux, se faisant connaître et à travers elle la culture architecturale. L'école entretient aussi des liens avec les

professionnels de la région et sollicitent également leur soutien à travers le reversement de leur taxe d'apprentissage. Ainsi l'école participe aux journées nationales de l'architecture et collabore activement avec l'ordre des architectes PACA, les syndicats des architectes 13 et 83, les CAUE départementaux, le FRAC-PACA, l'AViTeM,...

En effet, c'est en consolidant et en développant ses **partenariats avec les acteurs de la diffusion de la culture architecturale** qu'elle y est parvenue.



Les principaux partenaires sont notamment le collectif "Architecture en ligne"(AEL), ou encore le Consulat général de Suisse, le Centre Franco-Allemand de Provence, le consulat de Belgique, le syndicat des architectes 13 pour constituer le Cycle "Architecture : enjeux et regards d'aujourd'hui" qui existe depuis 2015.

La mise en place du nouveau programme (en septembre 2018) a impliqué une nouvelle organisation du cycle de conférences de l'ensa•m avec une thématique de cycle proposée et votée par la commission de la formation et de la vie étudiante. L'ensa•m bénéficie du prêt de salles en centre-ville pour certaines conférences, ce qui permet de les ouvrir à un public plus large : au Mucem, au CROA, au SA13, ou encore aux Docks village.

C'est également en développant et en entretenant les partenariats avec les acteurs locaux que l'école poursuit son ambition d'élargir son public en permettant de voir les travaux des étudiants exposés notamment dans les locaux de Manifesta, dans divers lieux comme ateliers d'artistes, ou encore à Coco Velten .

Comme chaque année, la **journée Portes ouvertes**, qui se tient un samedi de janvier, avant l'ouverture de la plateforme Parcoursup,

est un évènement centré sur l'information et l'orientation en direction des futurs bacheliers. Visites guidées, points d'information, animations sont proposées par toutes les communautés de l'école qui se mobilisent pour l'occasion. Son succès est grandissant (+700 visiteurs par an). Ce rendez-vous incontournable est également l'occasion de présenter les travaux d'étudiants de toutes les promotions exposés dans l'établissement mais aussi de mettre en exergue l'enseignement. La rencontre avec les communautés de l'école sont des moments d'échanges particulièrement appréciés par le public, tout comme lors des **Journées Nationales de l'Architecture** auxquelles participe chaque année l'ensa•m.

L'ensa•m ambitionne également de créer une **ligne éditoriale**. Celle-ci est en construction mais certains travaux issus des enseignements (workshops et ateliers) ont été déjà publiés et pour certains, co-financés par les partenaires de l'ensa•m.

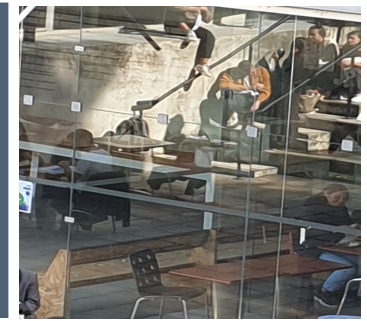
Par ailleurs, la revue numérique de l'école "Sud-volumes critiques", lancée en juin 2018, continue sa publication semestrielle.

Tous ces outils permettent à l'école de diversifier son espace de publication et de valorisation des productions des enseignants, chercheurs et étudiants tout en lui donnant une identité et une visibilité fortes.





glossaire



- ADE : architecte diplômé d'état
AEL : architectures en ligne, plateforme de conférences en ligne
AMU : aix-marseille université
AOT : autorisation d'occupation temporaire du domaine public par un commerce
APD : avant projet définitif
APS : avant-projet sommaire
ATR : arts et techniques de la représentation
AViTeM : agence des villes et territoires méditerranéens durables
BSI : bureau du service informatique
CA : conseil d'administration
CAUE : conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement
CDD : contrat à durée déterminée
CEF : comité des établissements fondateurs
CFVE : commission de la formation et de la vie étudiante
CGDD : général du développement durable
CHSCT : comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
CIA : complément indemnitaire annuel
CMPI : commission ministérielle des projets immobiliers
CMPI : commission ministérielle des projets immobiliers
CNV : communication non violente
COS : conseil d'orientation stratégique
CPS : conseil pédagogique et scientifique
CR : commission de la recherche
CROA : conseil régional de l'ordre des architectes
CROUS : centre régional des œuvres universitaires et scolaires
CT : comité technique
CVEC : contribution à la vie étudiante et de campus
CVEC : contribution à la vie étudiante et de campus
DEA : diplôme d'état d'architecture (conférant grade de master)
DEAA : diplôme d'études en architecture (conférant grade de licence)
DDTM : direction départementale des territoires et de la mer
DQUAH : délégation générale de l'urbanisme, de l'aménagement et de l'habitat
DRAC : direction régionale des affaires culturelles
DREAL : direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
DRFiP : direction régionale des finances publiques
DUERP : document unique d'évaluation des risques professionnels
ENSP : école nationale supérieure du paysage
Euromed : euroméditerranée
FRAC : fonds régionale d'art contemporain
HCA : histoire critique de l'architecture
HMONP : habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en nom propre
IUAR : institut d'urbanisme et d'aménagement régional
MAV : maison des architectes et de la ville
MC : ministère de la culture
MESRI : ministère de l'enseignement supérieure, de la recherche et de l'innovation
MMSH : maison méditerranéenne des sciences de l'homme
MSP : mise en situation professionnelle
MUCEM : musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée
PC : permis de construire
PFE : projet de fin d'études
PLU : plan local d'urbanisme
POPSU : plate-forme d'observation des projets et stratégies urbaines
RTM : régie des transports municipaux de marseille
SA : syndicat des architectes
SDP : surface de plancher
SHS : sciences humaines et sociales
STA : sciences et techniques pour l'Architecture
TCF : Ttest de connaissance du français
TD : travaux dirigés
TDC : toutes dépenses confondues
Telemme : temps, espaces, langages, europe méridionale, méditerranée / UMR Telemme
TPCAU : théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine
UMR : unité mixte telemme
VT : ville et territoires

école nationale supérieure
d'architecture de Marseille
184, avenue de Luminy
13288 Marseille cedex 9
www.marseille.archi.fr

